

Additif à la règle locale du Grand Prix de Reims 2025

Les zones en creux des greens 8, 9, 12, 16 et 18, sont considérées comme conditions anormales du parcours.

Si la balle d'un joueur repose sur ou touche la condition anormale Ou que la condition anormale interfère avec la ligne de jeu.

Le joueur peut se dégager gratuitement selon la règle 16.1 d, en plaçant la balle d'origine ou une autre balle au point le plus proche de dégagement complet, sans se rapprocher du trou.